

Chloé MAUREL
Histoire des idées des Nations unies.
L'ONU en 20 notions
 (Éditions l'Harmattan, 2015, 346 p., 25 €)



L'Onu un lieu de quête de la démocratie, de l'idée de progrès et de la raison

Tous ceux qui ont une vue négative sur le « machin » doivent lire le livre de Chloé Maurel : *Histoire des idées des Nations unies*. Ils y trouveront la confirmation des empêchements et des impasses de l'institution onusienne, organisme malmené, décrédibilisé, mais ils découvriront aussi, au fil des 20 notions-clés retenues par Chloé Maurel, qu'au sein de l'Onu se cogitent, naissent et se formulent des concepts essentiels pour des relations interétatiques et sociales moins inégales.

Certes, des politiques hégémoniques de puissances, des pouvoirs ne voulant rien céder de leurs prérogatives, d'influents intérêts économiques et financiers, des lobbies corrupteurs s'opposent à ces notions et les entravent. Mais le système onusien est aussi un acteur en quête de démocratie, d'idée de progrès et de raison irrigant nos débats pour instaurer plus de démocratie, préserver les ressources de la Terre et promouvoir

les droits humains. L'argument de Chloé Maurel est d'autant plus fort qu'il s'appuie sur une information dense et précise tant concernant les organismes, les institutions et les conférences des Nations unies que sur les femmes et les hommes qui ont porté des projets.

L'Onu entravée

Les intérêts étatiques et privés qui s'opposent au droit, aux besoins et aux nécessités ne sont nullement érudés dans l'ouvrage. Ainsi est rappelé que, dès la fin des années 1940, Julian Huxley préconise, dans le cadre de l'Unesco, des centres de recherches pour les zones désertiques, la zone antarctique et la forêt amazonienne ; si le premier se concrétise, le second, en raison de la contradiction entre recherche scientifique et intérêts économiques, ne reçoit pas l'appui nécessaire et le troisième sera abandonné. L'Unesco se voit alors accusée

185

par les États-Unis de « politisation de la science » ; le même argument sera utilisé contre la proposition d'un nouvel ordre mondial de la communication et de l'information pour rompre le déséquilibre Nord/Sud dans les flux d'information et l'accès à l'information, proposition qui sera dénoncée comme une « politisation de l'information ».

Autre exemple, au tournant des années 1960, dans le contexte des mouvements de libération nationale, les pays à l'origine du « Groupe des 77 » soulignent dans la Cnuced la responsabilité sociale des transnationales et la nécessité de réglementer leurs activités ; la proposition reçoit des soutiens à l'Unesco et celle des syndicats au sein de l'OIT. En 1974, l'Onu crée une commission et un centre d'information sur les transnationales pour enquêter sur les répercussions politiques, sociales et juridiques de leurs activités et élaborer un code de conduite. De grandes manœuvres sont alors engagées, jouant sur les rivalités dans et entre les institutions ; le projet de loi, bien que se limitant à ce que les transnationales « respectent les droits de la personne et les libertés fondamentales dans les pays où elles exercent leurs activités », ne sera jamais voté ; il est abandonné en 1992. Le même sort fut réservé en 1980 au rapport de la commission Brandt qui recommandait de réviser les termes de l'échange, de repenser le système monétaire international, de renforcer l'aide aux pays les plus pauvres et de limiter le pouvoir des transnationales.

Aux pressions politiques dans les institutions onusiennes, s'ajoutent les pressions financières, moyen le plus efficace pour les principales puissances de faire prévaloir leurs vues contre un futur qui ne soit plus le tout économique et le profit ; ainsi les États-Unis, en se retirant de l'OIT en 1978 ou avec le Royaume-Uni et l'Australie de l'Unesco en 1984¹, privent ces institutions de leurs contributions et grèvent lourdement leurs budgets. Depuis les années 1990 s'exerce un autre moyen de lobby et de pression : les liens du système onusien avec le secteur privé introduits par Kofi Annan. Cette « privatisation » de l'ONU, sous couvert de « société civile », pose avec acuité la question de son financement dépendant aujourd'hui de choix gouvernementaux ou des « bonnes œuvres » des transnationales.

L'Onu émancipatrice

Cela rappelé, au-delà du principe de réalité du rapport des forces, la richesse des sources et informations du travail de Chloé Maurel nous ouvre le champ de projets et concepts qui, depuis 1945, ont pris corps au sein de l'Onu. Dès la création de l'Onu, les droits des femmes et pour l'éducation furent considérés comme des questions universelles, mais la grande question, absente de la Charte des Nations unies restait l'écologie. Les successives conférences sur le climat et l'après Kyoto désespèrent ; mais si, depuis plus d'un demi-siècle, l'urgence écologique se heurte au sein des Nations unies à

¹ En 2011, les États-Unis ont à nouveau supprimé leur contribution financière à l'Unesco, non pas en opposition à des décisions prises, mais à la suite de l'admission de la Palestine.

la politique des États membres soumis ou cédant aux intérêts industriels et financiers, cela n'autorise pas à ignorer, l'apport des débats au sein des Nations unies sur le sujet.

Phase d'appréhension, en 1961, l'Unesco demande que soient créées des « réserves naturelles » ; plus concrètement, en 1968, est organisée la Conférence sur la biosphère et, en 1972, publié le rapport du Club de Rome « Halte à la croissance », document préparatoire au premier sommet des Nations unies pour l'environnement lors duquel environnement et développement sont considérés comme indissociables. En 1974, la Déclaration de Cocoyoc est, comme le rappelle Chloé Maurel, un « document fondateur de l'écologie politique. » En 1987, le rapport Brundtland introduit la notion de « développement durable » et l'année suivante est créé le GIEC qui, malgré les critiques à son encontre, constitue un lieu d'alerte qui fait référence sur le climat ; enfin, dans le *Rapport sur le développement humain 2008*, des mesures contraignantes contre les gaz à effet de serre sont demandées.

D'autres notions et desseins onusiens sont développés par Chloé Maurel : ainsi en 1976 le concept de « besoins essentiels », liant besoins physiques, éducation et santé, ce qui exige, proposition iconoclaste, un développement du secteur public, est avancé dans le cadre de l'OIT. Inge Kaul, première directrice du PNUD, a

beaucoup contribué à introduire la notion des « biens publics mondiaux » à laquelle s'opposent les tenants du néo-libéralisme, favorables à leur privatisation. Dès 1980 le PNUD parle de « développement durable », notion sur laquelle les Nations unies ne cessent de mener des campagnes de sensibilisation et c'est à partir des théories sur le développement humain d'Amartya Sen et Mahbub ul Haq, qu'en 1990 le PNUD publie son premier *Rapport annuel sur le Développement humain*. Aujourd'hui, à l'indice de base sur le développement humain s'ajoutent l'indice d'inégalité selon le genre et ceux sur la pauvreté, la qualité de vie, la sécurité². Chaque rapport du PNUD suscite réflexion, tel celui, à paraître, qui dépassant le cadre de l'emploi, pose la question de repenser le travail.

Ou encore, comment ne pas relever, vu le rôle particulier joué par la France et le Canada, l'adoption en 2005, malgré l'acharnement des États-Unis à la combattre, de la « Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles » et, en 2007, la Convention des peuples autochtones qui leur reconnaît le droit revendiqué, dès 1946 au sein de l'Onu, à l'autodétermination.

« Donner aux Nations unies plus de force contraignante »³

C'est bien de ce corps impuissant et dépossédé de ses attributions que

² Si aucun de ces indices n'est pleinement satisfaisant en raison des sources statistiques nationales ou de corrélation des qualités de vie à l'intérieur d'un pays et entre les pays, ils déclassent l'indicateur du PIB par habitant.

³ Chloé Maurel, p. 318.

NOTES DE LECTURE

certaines vouent aux gémonies qu'il s'agit dans ce livre, mais ce corps, traversé par des contradictions, confronté aux désordres du monde, est un lieu qui produit des interrogations avec leur temps d'avancées ou, comme présentement, de régression. *L'Histoire des idées des Nations unies* est une précieuse référence nous permettant de comprendre les notions émancipatrices formulées dans les dédales de la machine onusienne, souvent négligées par l'appareil médiatique, cela a pour conséquence que, dans le débat politique, l'Onu est un non-sujet, il nous incombe qu'il le devienne.

Chloé Maurel rappelle qu'en 1949 Bertrand Russell a parlé de l'idéal d'un «Gouvernement mondial». Au stade de la mondialisation, dans lequel l'ONU demeure un instrument d'un système impérialiste, «un gouvernement mondial» reste un idéal, mais quand tout appelle à un ordre mondial doté d'une légitimité et d'un pouvoir, l'Onu est le seul organisme universel à même de remplir ce rôle et cette fonction. Cela rejoint la conclusion de Chloé Maurel: «les Nations unies apparaissent comme un mécanisme essentiel».

NILS ANDERSSON